

Genève, le 13 mai 2016

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

AUDIT DE LÉGALITÉ ET DE GESTION

**BUREAU DES LOGEMENTS ET
RESTAURANTS UNIVERSITAIRES (BLRU)**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

vendredi 20 mai 2016 à 10 heures
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Dans le cadre de son analyse des risques, la Cour a identifié le processus d'attribution des logements par les collectivités publiques comme présentant des risques et des enjeux importants, notamment en raison :

- du risque **opérationnel** lié à :
 - o L'inefficience des processus en matière d'attribution de logements ;
 - o Une qualité insuffisante de l'information disponible pour les prises de décision ;
 - o La pertinence des choix opérés en lien avec la stratégie et les objectifs ;
- du risque de **légalité** lié au respect des règles en matière de sélection des dossiers et de choix du candidat ;
- du risque d'**image** découlant essentiellement d'attributions octroyées à des candidats qui ne respectent pas les conditions définies dans les réglementations et directives.

En parallèle, la Cour a reçu, dans le courant du mois de décembre 2014, une communication citoyenne faisant état de potentiels dysfonctionnements au sein du bureau des logements et restaurants universitaires (BLRU) rattaché à l'Université de Genève.

Par lettre du 17 juillet 2015 adressée au recteur de l'Université de Genève (UNIGE), la Cour l'a informé de sa décision de procéder à un audit de légalité et de gestion portant sur l'attribution de logements par le BLRU. Dans un deuxième temps, l'entité auditée a été informée par la Cour de l'élargissement du périmètre de l'audit compte tenu des problématiques soulevées lors des premiers entretiens. Il s'agit de la gestion de la facturation et du contentieux, de l'élaboration et du suivi budgétaires, de la gestion du temps de travail et de l'évaluation du personnel et de la gestion des restaurants universitaires.

Cet audit a été mené en parallèle avec ceux ouverts auprès de plusieurs communes qui ont fait l'objet de rapports publiés le 5 avril.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch